

miracle de la science moderne, nous pouvions nous dispenser de prélever un seul sou de taxe pour pourvoir au fonctionnement des administrations publiques—nos chemins de fer et voies de navigation, nos phares, la protection de nos pêcheries et les mille et un besoins qui taxent la patience du ministre des Finances, et de tous les ministres des Finances—it serait quand même nécessaire de prélever un droit d'importation pour empêcher nos industries nationales de tomber en ruines.

Quelques VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. RUSSELL : Cette déduction d'une logique irrésistible qui semble s'imposer à l'esprit des honorables députés de la gauche, nous paraît, à nous membres de la droite,—et sans les apparences contraires qui se manifestent parmi la gauche, je dirais, paraît à tous les gens intelligents le *reductio ad absurdum* du principe sur lequel repose tout le régime protecteur.

Pour ma part, je suis d'avis que s'il était possible de faire disparaître toutes les restrictions, d'abolir les bureaux douaniers, et de laisser tout le monde aussi libre d'acheter où il veut et de vendre où il peut, comme il est libre sous tous les autres rapports, les fruits de la liberté auraient des effets aussi bienfaisants dans cette direction, que dans toutes les autres où les limites imposées à la liberté de l'homme ont été élargies.

Nous allons même plus loin, M. l'Orateur. Nous croyons que le système protecteur au Canada aujourd'hui est accompagné de maux qu'on ne pouvait pas prévoir, ou qui, dans tous les cas, n'étaient pas prévus il y a dix-huit ans, lorsque ce système a été inauguré.

L'odieux système des coalitions qui, j'ai la franchise de le reconnaître, blesse plutôt les sentiments de notre population, qu'il n'affecte ses intérêts matériels, n'a pas été prévu il y a dix-huit ans.

Les honorables membres de cette Chambre et un entre autres dont j'ai le nom particulièrement présent à la mémoire, ne soupçonnaient pas, lorsqu'ils dépouillaient les sépultures et les salles de dissection, à la recherche de matériaux pour leur monstrueuse création de 1878, quel impitoyable Frankenstein, ils mettaient au monde.

Longtemps avant que j'eusse songé à faire partie de la députation, j'avais presque des larmes dans les yeux en lisant—

Quelques VOIX : Oh ! oh !

M. RUSSELL : J'ai dit "presque." A tout événement j'ai lu avec une profonde émotion, je dois l'avouer, les appels pathétiques adressés au parlement pour délivrer le Nord-Ouest du monopole écrasant que lui infligeait le tarif sur les instruments aratoires. Ces appels peuvent être comparés à ceux que suscitent, l'un après l'autre, tous les articles du tarif qui a été imposé au pays en 1878.

Nous croyons de plus que l'expérience a démontré que nous avions raison dans la plupart des protestations que nous avons fait entendre, lorsque ce mode fiscal a été adopté ; mais je ne me propose pas d'entreprendre une discussion approfondie des principes divergents que professent les deux côtés de la Chambre sur cette question. Ces divergences d'opinions sont vitales, énormes et rempliraient des volumes s'il nous fallait les discuter ; si nous ne croyions pas pouvoir employer notre temps plus utilement, nous pourrions consacrer le reste de l'hiver et

la plus grande partie de l'été à ce débat. Mais ces discussions seraient purement académiques. Selon l'expression heureuse de M. Cleveland, nous n'avons pas à discuter une théorie, mais à faire face à une situation. La situation à laquelle M. Cleveland avait à faire face, c'était un trésor débordant. Celle à laquelle il nous faut faire face, c'est qu'en dépit des lourds impôts prélevés sur le peuple sous le précédent régime, nous sommes en présence d'un déficit qu'il nous a légué en partant.

Nous avons des obligations à remplir, nous avons le crédit national à maintenir, il nous faut pourvoir aux entreprises publiques, et, à part la taxe directe, je ne vois pas de moyens de subvenir aux dépenses des administrations publiques qui ne donneraient pas incidemment toute la protection qu'une honnête industrie a le droit de réclamer, même en supposant que nous admettrions la validité de la prétention des protectionnistes, ce que, pour ma part, je suis loin de concéder.

Si cette question était *res integra*, si nous pouvions administrer le domaine national, comme on cultive un sol vierge, s'il n'existait pas de droits acquis—dont la plupart ont été artificiellement créés sous l'ancien régime et ont droit de s'attendre à n'être pas brusquement méconnus—si nous n'avions pas à manier un assemblage délicat des intérêts nationaux, individuels et corporatifs qu'il serait injuste de mettre en péril, si, dis-je, nous étions dans ces conditions, mon opinion est que le seul tarif acceptable pour le Canada, comme pour tout autre pays, serait un tarif qui ne taxerait que les articles que nous ne pouvons pas produire. De cette manière, nous appliquerions, dans sa plénitude, le solide principe anglais qui veut qu'il ne soit pas prélevé sur le peuple un seul sou qui n'aille pas dans le trésor public.

Mais nul pays ne peut ignorer son histoire, et nous ne pouvons pas ignorer la nôtre. Depuis dix-huit ans, nous sommes engagés dans une mauvaise politique, et il nous faut revenir dans la bonne graduellement et non par des procédés révolutionnaires.

Quelques VOIX : Ecoutez ! écoutez !

M. RUSSELL : N'ai-je pas dit tout d'abord qu'il n'y aurait pas, à mon avis, une grande divergence d'opinions parmi nous ? J'espère, cependant, que dans le tarif qu'il va présenter, le ministre des Finances (M. Fielding) sera en état d'accomplir ce que ses prédécesseurs ont tenté, mais sans succès, d'accomplir. J'espère qu'il sera capable de modifier, de simplifier, sous plusieurs rapports, les divers modes de perception des taxes. J'espère qu'il saura éliminer ces articles du tarif qui n'ont en vue que le monopole, qu'il pourra rendre ce tarif moins lourd, moins oppressif pour les grandes industries nationales, pour la classe agricole, les industries minières et des pêcheries du Canada.

Si l'honorable ministre peut réussir à atteindre ce but, il aura fait tout ce que l'on peut raisonnablement attendre de lui ; si l'allait faire moins que cela, ce serait un désappointement pour beaucoup d'entre nous. S'il tentait, cependant, de faire davantage, je craindrais qu'en poursuivant avec trop d'empressement un but réellement bon et digne, il n'affectât notre situation financière et industrielle, et je suis convaincu qu'il ne fera rien de la sorte.

Il est un côté de la question que je n'ai pas abordé, mais que je ne veux pas laisser passer sans